

LES CROIX GRAVÉES DANS LA GROTTÉ DE LA TAILLADE

Commune de Gréolières

(06)

Henri PELLEGRINI

Les grottes ou abris ornés sont peu courants dans notre région. Nous en avons étudié deux, situés sur la commune de Cap d'Ail (1988). Aussi, lorsque Jean-Louis Depardieu nous a signalé la présence de croix gravées dans une grotte située aux environs de Gréolières, nous avons décidé d'y réaliser une prospection¹.

SITUATION ET ACCÈS

Mentionnée dans l'ouvrage d'Yves Créach, Inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes (II, p.468), elle est connue sous le nom de "Grotte de

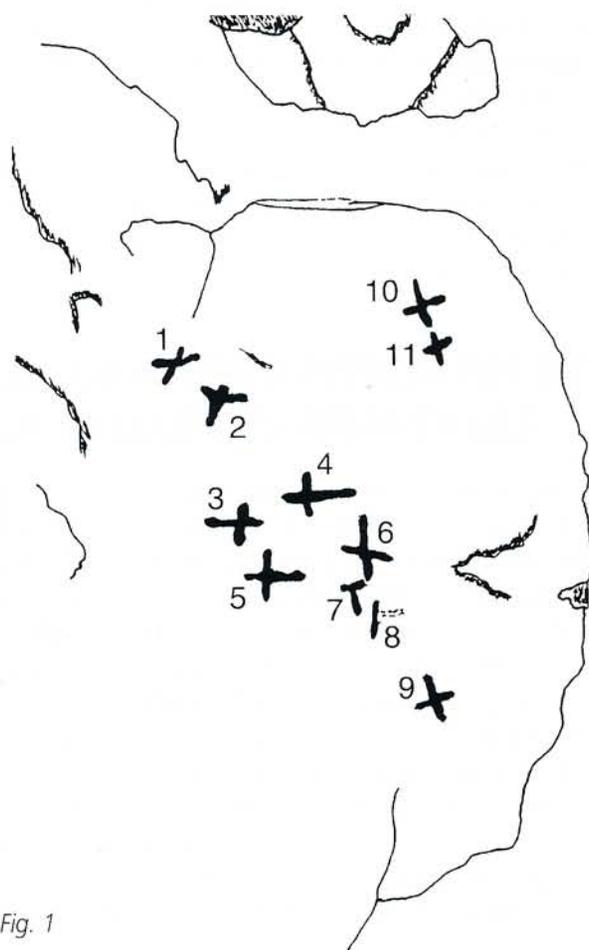


Fig. 1

la Taillade". Elle est située sur le tombant des Barres du Cheiron, commune de Gréolières, et fait partie d'un ensemble de cavités plus ou moins profondes bien répertoriés (cf. Créach).

Pour atteindre la grotte, il convient, après le village de Gréolières, de continuer par la route nationale jusqu'au plan du Peyron. On peut stationner au début de la ligne droite précédant les tunnels. A cet endroit, la route coupe les barres du Cheiron. Continuer à pied en prenant un sentier à droite nettement marqué direction Nord-Est. Ce passage, utilisé par de nombreux fervents d'escalade, s'élève assez rapidement en direction de la barre supérieure du Cheiron. De nombreux éboulis, des broussailles et des ronces rendent la montée peu aisée. L'entrée de la grotte, cachée par la végétation, se trouve à droite d'un promontoire nettement reconnaissable.

Coordonnées : X : 969,33, Y : 176,82, Z : 1.070 m.

DESCRIPTION

L'entrée de la grotte, qui mesure 2,50 m de large pour une hauteur de 4,50 m environ, est précédée d'une petite plate-forme formant terrasse où l'on distingue quelques blocs pouvant avoir été aménagés en mur rudimentaire. La partie supérieure de l'ouverture forme une légère avancée.

Après l'entrée, une courte galerie s'enfonce perpendiculairement à la falaise et débouche, au bout de quelques mètres, dans une petite salle comportant de nombreuses concrétions. C'est précisément dans cette salle que se trouvent, sur la droite, à hauteur d'homme, une dizaine de croix, nettement visibles, gravées sur un rocher stalagmitique ayant la forme d'une borne de 1,60 m de hauteur et 0,70 m de largeur (Fig. 1).

A partir du fond de cette salle, sur la gauche, en remontant légèrement, la galerie permet d'accéder à un couloir inférieur, long d'une douzaine de mètres, suivi d'un puits. N'ayant pas moi-même progressé plus avant, mes compagnons m'ont décrit un passage avec éboulis de cailloux conduisant à une chatière donnant sur un laminoir en cul-de-sac. D'après Créach, il existerait une cheminée permettant l'accès à un réseau supérieur.

¹ Nous avons visité le site, le 30 avril 1994, sous la conduite de Jean-Marc Léocard et Jean-Louis Depardieu, assistés de Dominique Beauveau.

² Code couleur P 37 (Munsell : 2,5 YR5/8), selon le code des couleurs des sols A. Cailleux.

³ Code couleur N 73 (Munsell : 2,5 Y 6/6).

⁴ Code couleur T 92 (Munsell : 5 Y 3/1).

Le support des gravures

La roche portant les gravures se présente sous la forme d'un bloc proéminent par rapport à la paroi. Enrobée par la calcite résultant du ruissellement des eaux, elle évoque une forme vaguement anthropomorphe. A une quinzaine de centimètres au-dessus, une stalactite laisse suinter quelques gouttes d'eau en période pluvieuse. Il convient également de signaler, à la partie sommitale du bloc, la présence d'une sorte de cuvette ou de grosse cupule évoquant un bénitier, mais qui semble naturelle, et qui peut contenir un peu d'eau en période humide.

La couleur de la roche, nettement rouge sur la gauche², passe au gris³ puis au vert olive¹; cette dernière coloration étant due aux mousses qui poussent sur la face tournée vers l'entrée.

Les gravures

Les gravures se présentent toutes sous la forme de croix à branches égales, profondément incisées dans la calcite qui enrobe le bloc. Elles sont disposées, sans ordre apparent, en trois groupes. Toutefois, six d'entre elles sont gravées à mi-hauteur sur la face avant du support rocheux (Fig 2).

Créach a compté huit croix. En ce qui nous concerne, nous en avons dénombré onze, bien que

deux d'entre elles puissent paraître douteuses. En effet, la calcite ayant recouvert les pétroglyphes d'une couche relativement épaisse, il est difficile d'exclure pour celles-ci une origine naturelle.

L'ancienneté des gravures est indubitable, car la couche de calcite venant recouvrir les motifs est importante, à tel point que la technique utilisée, piquetage ou incision, est difficile à déterminer. Même si l'on considère une infiltration importante des eaux, ce dépôt calcaire n'a pu se former qu'au cours de plusieurs siècles.

La typologie des croix est classique, nous en avons déjà répertorié de semblables dans l'abri sous roche des barres de Loubière (1988, pp.95-104) (Fig. 3).

Le symbole cruciforme est très répandu dans l'iconographie rupestre. Il est attesté sur certains sites depuis la plus haute antiquité, mais, en l'absence de tout contexte archéologique, il est aléatoire d'avancer une datation quelconque.

BIBLIOGRAPHIE

CRÉACH (Y.) - 1985. Inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes. Tome II, Grasse, Saint Vallier. Nice, 1985.

PELLEGRINI (H.) - 1988. Labri orné des barres de Loubière, commune de Cap d'Ail, Mémoires de l'I.P.A.A.M. Tome XXX., pp.85-124.

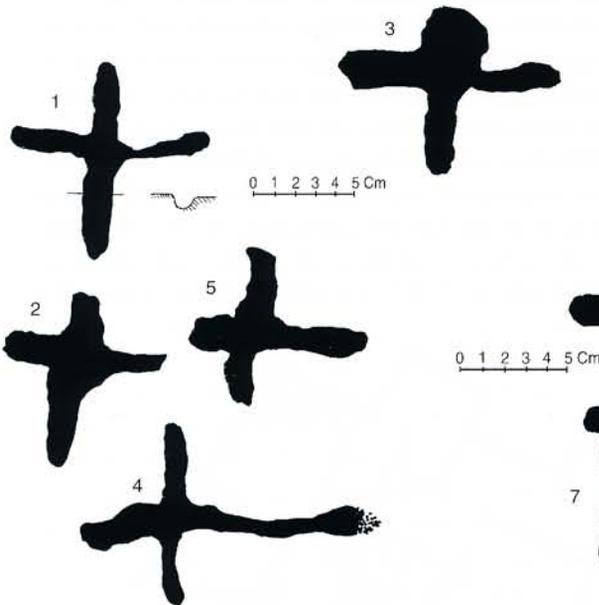


Fig. 2 : Croix de la grotte de la Taillade

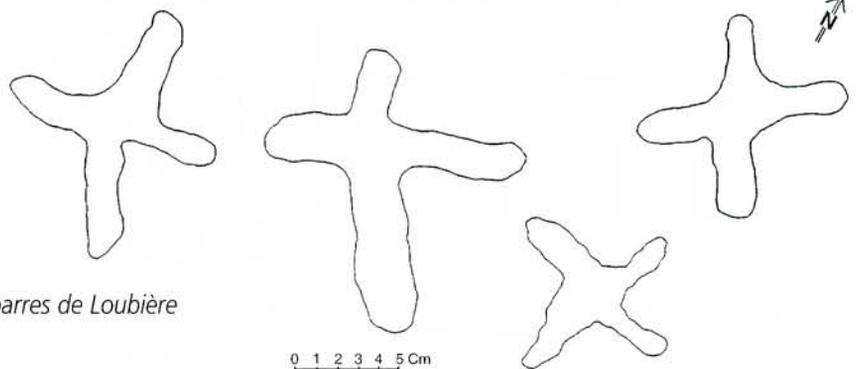


Fig. 3 : Croix de l'abri des barres de Loubière